

N/REF : 3/02/2025 19H57 C:000053 I:02388
V/REF : AC/C11822
V/Email reçu le Lundi 03/02/2025 a 19H57

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CLT
IMMEUBLE : CLOTEAUX -CLT
7 A 12, SQUARE DES CLOTEAUX
.
35200 RENNES

Rennes, le 14 Février 2025

Référence Marché : 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 8 CLOTEAUX - PASS CHANTIER
ETG RDC - LGT 003308 - PORTE 02
MOTIF : POSE JOINT SILICONE DOUCHE ET CUISINE
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====
NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 12/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
RÉFECTION DU JOINT SILICONE DE L'ÉVIER
RÉFECTION DU JOINT SILICONE DE LA DOUCHE
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
REMARQUE : MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE LA CHASSE D'EAU DU WC. RÉSERVOIR
IMPOSSIBLE A DÉVISSER, IL FAUDRA REMPLACER LE WC
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 12/02/25 a 10H34 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
4,50	PBL045-FP.joint sil.s/évier/lav./vasq/ml		1	30,00	135,00
TOTAL H.T.					135,00
T.V.A. a 10,00%					13,50
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>148,50</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.